

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 09 décembre 2021

Compte-rendu affiché le 16 décembre 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 03  
décembre 2021

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Caroline VARGIOLU

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

David HORNUS, Camille EL-BATAL, Bruno DANDOUY, Céline BALITRAN-FAURE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL

Pouvoirs :

David HORNUS à Stéphane GONZALEZ, Camille EL-BATAL à Aïcha BEZZAYER, Bruno DANDOUY à Laure LAURENT, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Eliane NAVILLE à Philippe MASSON,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS  
PRISES PAR DÉLÉGATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-  
051 À 2021-065

Délibération : 12.2021.140

Transmis en préfecture le : 15/12/2021

**RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET**

<b>NUMERO</b>	<b>DATE</b>	<b>TITRE</b>	<b>OBJET</b>
2021-051	04/10/2021	<b>Demande de subvention DRAC pour l'opération Prendre l'Air (du temps ) 2</b>	La commune a sollicité une subvention de la DRAC pour l'opération Prendre l'air du temps 2. Cette subvention est accordée pour un montant de 9000 €.
2021-052	04/10/2021	<b>Ventes de matériels spectacle aux enchères</b>	Dans une optique de développement durable et de gestion des deniers publics, décision de vendre aux enchères sur Agorastore des matériels réformés de spectacle du théâtre La Mouche, pour un montant total de 3569 €.
2021-053	04/10/2021	<b>Convention d'occupation du domaine public pour l'Association 1000 vies</b>	L'association 1 000 vies a sollicité la commune pour s'installer sur le territoire. La commune est propriétaire d'un bâtiment sis 24, avenue Foch à Saint-Genis-Laval. Dans ces conditions les parties se sont rapprochés afin de convenir d'une convention d'occupation du domaine public, pour un loyer mensuel de 460 €.
2021-054	11/10/2021	<b>Indemnisation de l'assureur Dommages aux biens société Maif suite à des dégâts sur un pylône d'éclairage rue des Collonges</b>	Le 18 janvier 2020, un véhicule immatriculé AA-096-MN a heurté un poteau d'éclairage public, propriété de la commune de Saint-Genis-Laval. Ce sinistre a été déclaré à l'assureur Dommages aux biens de la commune, la MAIF, le 21 janvier 2020. La MAIF assureur Dommages aux biens de la commune propose une indemnisation du sinistre à hauteur de 2 673,97 euros correspondant au montant des dégâts.
2021-055	12/10/2021	<b>Cession du véhicule PEUGEOT PARTNER à titre gratuit immatriculé 7494 YZ 69</b>	Dans une optique de gestion du parc automobile, il a été décidé de déposer le véhicule Peugeot Partner immatriculé 7494 YZ 69 dans un centre de VHU (Véhicule Hors d'Usage) pour destruction. Ce véhicule n'étant pas en état d'être réparé. La cession du véhicule est faite à titre gratuit à Démolition BERTO à Saint- Genis- Laval.
2021-056	15/10/2021	<b>Avenant n° 1 au lot n° 1 du marché n° 20-12 relatif aux travaux de rénovation de chaufferie, de réseau de chauffage et de remplacement CTA dans des écoles</b>	Le lot n° 1 du marché n° 20-12 porte sur les travaux de rénovation de chaufferie, du réseau de chauffage et fourniture et pose d'une centrale d'air dans des écoles de la ville. Deux prestations supplémentaires non prévues étant nécessaires (désinfection du réseau de chaufferie eau chaude et eau froide sanitaires et rebouchage en maçonnerie du trou en plafond chaufferie avec chapiteau toiture), il est nécessaire d'acter par voie d'avenant une modification des travaux. La plus value est de 1 387 euros hors taxe.

2021-057	15/10/2021	<b>Avenant n° 2 au lot n° 2 du marché n° 20-12 relatif aux travaux de rénovation de chaufferie, de réseau de chauffage et de remplacement CTA dans des écoles</b>	<p>Le lot n° 2 du marché n° 20-12 porte sur les travaux de rénovation de chaufferie, du réseau de chauffage et fourniture et pose d'une centrale d'air dans des écoles de la ville.</p> <p>Le remplacement de tuyauterie corrodée sur 5 traversées de dalle suite à la constatation de fuites étant nécessaire, il convient d'acter par voie d'avenant une modification des travaux. La plus value est de 2 874,60 euros hors taxe.</p>
2021-058	21/10/2021	<b>Convention d'occupation temporaire à l'association SUD OUEST EMPLOI au 61 avenue Clemenceau pour la permanence emploi le 22/10/21 et le 5/11/21 suite aux travaux dans le local mis à disposition</b>	L'association SUD OUEST EMPLOI a sollicité la commune afin d'assurer la permanence emploi du 22/10/21 et 5/11/21 suite aux travaux dans le local qu'elle occupe habituellement sis 24, avenue Foch
2021-059	21/10/2021	<b>Demande de subvention auprès de la Banque des territoire pour le poste manager de centre ville - Plan de relance commerce</b>	La ville de Saint-Genis-Laval a décidé de recruter un poste de manager de centre ville ayant pour mission principale le pilotage de la stratégie de redynamisation du centre-ville et des pôles périphériques de la commune, de suivre et accompagner le développement et le renouvellement du tissu commercial sédentaire et non-sédentaire et d'animer et faire vivre le centre ville. Ce poste peut être subventionné dans le cadre du dispositif "petites villes de demain" du plan de relance commerce. Une subvention est donc sollicitée pour un montant de 40 000 € sur 2 ans.
2021-060	25/10/2021	<b>Contrat relatif à un outil de gestion de la dette et de la dette garantie avec la société FINANCE ACTIVE</b>	La commune doit se doter d'un nouvel outil de gestion de sa dette et de sa dette garantie dans la mesure où l'outil utilisé jusqu'à présent n'est plus mis à jour par le prestataire. Après consultation auprès de plusieurs sociétés, il a été décidé de retenir la proposition de la société Finance active.
2021-061	25/10/2021	<b>Avenant assurance pour deux expositions Le cercle des méduses au B612</b>	Deux expositions sont organisées à la Médiathèque de Saint-Genis-Laval B612, les œuvres d'un montant estimé à 9600 euros TTC nécessitent d'être assurées. Dans ces conditions un avenant a été établi par la MAIF, l'assureur du lot Dommages aux Biens de la commune, sans incidence financière.
2021-062	05/11/2021	<b>Répartition des subventions semaines multi-activités 2021</b>	En application de la délibération n° 10.2021.102 du Conseil Municipal du 7 octobre 2021, madame la maire décide de verser la participation de la ville aux dix associations participant aux semaines multi-activités, pour un montant total de 6270 euros.

2021-063	05/11/2021	<b>Indemnisation accordée suite à l'endommagement d'une paire de lunettes au Mixcube par un enfant</b>	Les lunettes de Madame FREDDO Sophie ont été brisées au Mixcube suite à un ballon tiré par un enfant qui jouait au foot lors de l'accueil. La responsabilité de la commune est engagée au titre des dommages causés par les enfants dont elle a la garde. le préjudice est chiffré à 31,68 euros TTC.
2021-064	05/11/2021	<b>Indemnisation accordée suite à l'endommagement d'un véhicule par un agent des espaces verts</b>	La responsabilité de la ville a été engagée suite à l'endommagement d'un véhicule par un agent communal lors de travaux de débroussaillage d'espaces verts. Dans ce cadre, la ville s'auto-assure et doit procéder à l'indemnisation des réparations estimées à 514.46 € TTC.
2021-065	05/11/2021	<b>Transfert des Droits d'Occupation en faveur de On Tower France</b>	Par une convention en date du 15 mai 2019, la commune a autorisé la société Free Mobile à occuper son domaine public sis Stade des Barolles, 80 Route de Yourles. La société souhaite désormais céder le bail à l'entreprise On Tower France. Elle s'est rapprochée de la commune afin d'obtenir la signature du transfert des droits d'occupation.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

**La Maire,**  
**Marylène MILLET**



**Liste des élus ayant voté POUR**

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAULT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

**Liste des élus s'étant ABSTENU**

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.